



Mairie de Jougne



DÉPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
DE PONTARLIER

CANTON DE MOUTHE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quatorze novembre deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

Étaient Présents : Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ, Jérôme CORDIER, Anne-Elisabeth SAUVAGE, Josette TAMBURINI, Gérald GRESSET, Luc VEROT, Jean-François VEILLET, Marie-Christine POIX

Absents : Pascal DECHASSE, Thierry LABRIET

Excusés : Michel MOREL a donné procuration à Marie-Christine POIX, Marie-Pierre ROUDEAU a donné procuration à Danièle BIESSE.

Secrétaire de Séance : Isabelle ANDREZ

En préambule, Monsieur le Maire accueille Madame Virginie PIANET et Joël VERMOT – architectes - pour la présentation du projet de réhabilitation de la mairie. – réaménagement du rez de chaussée –

Estimation sommaire prévisionnelle des travaux :

Zone 1,2, 3 : 175 000 € HT – 210 000 € TTC

Zone 4 : 82 000 € HT – 98 000 € TTC – la zone 4 étant en assez mauvais état en raison d'infiltrations -

Coût du déménagement provisoire : 10 000 € HT – 12 000 € TTC

Coût du mobilier : 30 000 € HT – 36 000 € TTC

L'avant-projet sommaire (APS) est conforme aux hypothèses avancées et aux besoins.

Monsieur le Maire déclare le conseil municipal ouvert à 20h58.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 24 octobre 2018 : Aucune observation.

Monsieur le Maire remercie Jean-François VEILLET pour l'organisation de la visite du 3 novembre 2018 et Daniel GRAF pour son implication.

Monsieur le Maire remercie les organisateurs de la cérémonie du 11 novembre.

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point supplémentaire (point 8) à l'ordre du jour à savoir : décision budgétaire modificative N°2 du budget communal.

1/ REVISION DU PLU – BILAN DE CONCERTATION

Monsieur le Maire fait lecture du bilan de concertation de révision du PLU. 6 remarques pour 7 personnes sur 1827 habitants.

Ce bilan a été établi par le cabinet Dorgat suite à la délibération du 12/04/2017 concernant la révision du PLU. L'enquête publique a eu lieu du 25/09/2018 au 26/10/2018

La concertation n'a pas remis en cause le projet.

CONTRE : 1 – Michel MOREL

ABSTENTION 0

POUR 13

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

2/ REVISION DU PLU - ARRET DE LA CONSULTATION

Monsieur le Maire propose donc d'arrêter la consultation .

CONTRE 1 – Michel MOREL

ABSTENTION 0

POUR 13

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE



1 place de la Mairie 25370 JOUGNE - TÉL. 03 81 49 11 75 - FAX 03 81 49 21 16

accueil@mairiedejougne.fr

© Impression: CP EXPRESSIONS - Pontarlier / 03 81 44 49 83 / Certificat Impression Vert

3/ DEMANDE DE VALENTIN METRAL – ETUDIANT EN ARCHEOLOGIE DU BATI -

Isabelle ANDREZ, adjoint au maire, fait lecture de la demande de Valentin Metral qui consiste à la demande de participation de la commune aux recherches et travaux effectués (entre autres datations au carbone 14)

Des études au carbone 14 permettront de préciser la date de réalisation des remparts et des constructions anciennes du village. Il est proposé donc d'attribuer une aide financière à Valentin METRAL de 800 €.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

4/ TARIFS DES AMBULANCES – EVACUATION DES BLESSES

Danièle BIESSE, adjointe au maire, présente la convention de mise à disposition de moyens opérationnels d'évacuation des blessés sur le domaine skiable de Piquemiette soit :

Une garantie de recettes de 620€ par véhicule présent par journée, 248 € pour évacuation de blessés et une indemnité d'annulation de permanence de 140 € par journée.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

5/ PARTICIPATION A LA CONSULTATION DU CDG 25- PREVOYANCE SANTE

Danièle BIESSE, adjointe au maire, présente la possibilité pour la commune de Jougne de participer à la consultation du CDG 25 sur l'assurance prévoyance et santé des personnels.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

6/ DEMANDE DE LOCATION P. REGNIER : DECISION AJOURNEE – REPORTEE AU CONSEIL MUNICIPAL DE DECEMBRE 2018

7/ CONTRAT P@C AVEC LE DEPARTEMENT DU DOUBS

Monsieur le Maire informe l'assemblée du soutien financier accordé par le Département aux projets locaux dans le cadre du P@C. Il s'agit d'un contrat à destination des projets locaux. 20.37€/habitant/an pour la CCCLMHD.

Au total 1 200 000 € soit 400 000 €/an

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

8/ DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE n°2 DU BUDGET GENERAL

Danièle BIESSE, adjointe au maire, présente la décision budgétaire modificative à savoir :

En recettes : 97 290.75

compte 6419 remboursement sur salaires : 7 286.75

compte 74121 dotation de solidarité : 90 004 .00€

pour ouverture de crédits en charges générales : 97 290.75

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

Informations diverses :

a/Arrêté de fermeture de la micro crèches canailles : des acteurs privés sont intéressés, la PMI sera reçue par M. le Maire.

b/Courrier du Club Alpin Français : organisation de la 1^{ère} rencontre de ski nordique les 2 et 3 février 2019 limitée à 95 participants

c/Projet ATAC : l'entrée du magasin est accidentogène d'où projet de création de rond-point.

d/Teekers : diffusion de marketing sur le parking de Piquemiette – solution shopping pour les commerces de Pontarlier : avis favorable pour leur action.

La séance est levée à 22h45.

La secrétaire de séance,

Isabelle ANDREZ



Fait à Jougne, le 14 novembre 2018
Le Maire,

Denis POIX-DAUDE

